



## Annexion jugement règlement copropriété

-----  
Par ALBANY

Les portails de notre copropriété desservent (entrées et sorties) 77 parkings dont 54 appartiennent à la résidence voisine et de ce fait ne relèvent pas de notre règlement de copropriété. Les propositions d'une répartition équitable des frais d'entretien des portails n'ayant jamais pu aboutir, nous avons été amené à porter ce conflit devant la justice qui s'est prononcé et à condamner la copropriété voisine à nous verser annuellement les 24/77ème des frais d'entretien et à annexer le dit jugement au 2 règlements de copropriété.

Ma question porte sur la procédure à appliquer pour l'annexion du jugement aux règlements de copropriété: peut-on considérer la procédure d'annexion des jugements comme une simple adaptation du règlement de copropriété (les tantièmes de notre règlement de copropriété ne sont pas modifiés ) et de ce fait la publication au fichier immobilier peut-elle être réalisée au droit simple, donc à coût réduit. Si tel est le cas quelle est la procédure à suivre?

-----  
Par chamce

Contactez

"La Fédération Nationale de la copropriété et des copropriétaires

du lundi au samedi de 8h à 18h

5 rue Firmin Gémier 75018 Paris

Métro Guy Moquet

Fixe : 01 42 22 14 14

Mobile : 06 85 11 10 23

mail : [contact@ancc.fr](mailto:contact@ancc.fr) "